

Le Choletais va accueillir des apprentis venus d'ailleurs

Les apprentis aussi vont avoir la possibilité de découvrir les autres cultures européennes dans le cadre d'échanges Erasmus. Jean Artuis a présenté, hier à Cholet, le dispositif.

Député européen (Alliance centriste), Jean Artuis est président de la commission des budgets du Parlement européen. C'est à ce titre qu'il était hier présent au Medef du Choletais pour exposer l'initiative des euro-députés en faveur du travail des jeunes et de l'apprentissage. « En Europe, le chômage des jeunes concerne un quart voire plus encore des personnes en âge de travailler. Seuls trois pays échappent à ce chômage des jeunes : l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Autriche. Ce sont des pays où l'apprentissage est une tradition solidement ancrée. Notre intention au Parlement européen est de promouvoir, à l'image de ce qui se fait déjà pour les étudiants, la mobilité à travers les pays d'Europe des jeunes en apprentissage,



Stéphane Paye, président du Medef du Choletais et dirigeant d'Agir Recouvrement et Jean Artuis, député européen.

via le dispositif Erasmus. Ce qui permettra de compléter l'apprentissage qui est déjà une voie royale pour trouver un

emploi à tous les niveaux, que l'on soit en médecine ou en artisanat. Il faut institutionnaliser l'apprentissage et cesser

d'opposer les centres d'apprentissage et les lycées professionnels. »

« Les mêmes droits »

Jean Artuis préconise aussi de confier la gestion de l'apprentissage aux régions. Stéphane Paye, président du Medef Choletais est ravi de l'initiative. Il sait déjà que le terreau du Choletais s'y prête tout à fait. « C'est une vraie opportunité pour les entreprises qui peinent à trouver des salariés, comme dans le secteur de la mode. Il y a des chefs d'entreprises prêts à accueillir des jeunes qui viennent d'ailleurs. » Le démarrage de l'expérience pourrait intervenir dès septembre prochain. « C'est une belle aventure. Ces jeunes immergés dans d'autres cultures reviendront avec des compétences, une meilleure maîtrise de la langue du pays et auront ainsi les mêmes droits que les autres étudiants » ajoute le président du Medef du Choletais.

Xavier MAUDET

Le Courrier de l'Ouest – Samedi 26 mars 2016